

LA GAZETTE DU NORD

LA TUQUE

L'ABITIBI

LE NOUVEL ONTARIO

Vol. V.

Prix d'Abonnement: Canada, \$1.50 par an.

QUEBEC, JEUDI, 13 MARS 1924

Prix d'Abonnement: Etats-Unis, \$2.00 par an.

No. 8

Le débat sur la colonisation

L'étude du projet de loi du Ministre des Terres pour changer le délai accordé aux détenteurs de licences de coupe de bois dans le cas de vente de lots aux colons, a provoqué un débat intéressant jeudi après-midi. MM. Langlais et Sauvé attaquent la politique de colonisation du Gouvernement, qui fut défendue par les Hons. Mercier et Perrault. Plusieurs députés prirent part au débat, entre autres MM. Lortie, de Labelle, Ouellet, Authier et Thériault, qui prirent l'occasion de demander au Gouvernement d'augmenter la prime de défrichement, suivant le vœu du Congrès de Colonisation. M. Langlais, de Témiscouata, insista aussi fortement sur ce point.

Tous les orateurs furent d'accord à rendre hommage au dévouement et au zèle du ministre de la Colonisation, l'honorable M. Perrault, et à la bonne volonté du ministre des Terres, l'hon. M. Mercier, dans ses rapports avec son collègue au sujet des terres demandées pour les colons.

LA SESSION A QUEBEC

[Lettre Parlementaire]

(Galerie de la Presse, 13 mars).—L'heure actuelle est chargée de pronostics, de toute provenance, des plus disparates. La session, qui a fixé l'œil de la province depuis bientôt trois mois, puisqu'elle s'ouvrait officiellement le 18 décembre dernier, semble, après avoir intéressé tout le monde, devenir un fardeau, que l'on aimerait à jeter sur une date définitive, soit samedi, le 15. Nous ne voulons pas poser un prophète et nous nous contenterons, comme d'habitude, de consigner les faits. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'opposition n'a pas encore tendu la branche d'olivier et que le Gouvernement n'est pas à bout d'arguments, pour maintenir sa ferme position, légitime ses dépenses, affirmer le bien-fondé de celles qu'il doit faire. Ceci explique, que la situation est des plus tendues, et que les trois séances par jour de cette semaine, sont un précepte, dont l'efficacité signifie: travail et vigilance. Donnons-en l'exemple, en restant dans notre rôle de chroniqueur:

La mesure du Gouvernement pour le contrôle des finances municipales a été votée en troisième lecture, cependant ce ne fut qu'après un assez vif débat, au point qu'il a fallu prendre deux votes sur des amendements de l'opposition qui ne partageait pas entièrement les vues de la droite sur cette question.

Le projet de la loi relative aux syndicats professionnels a également subi sa troisième lecture. Monsieur Thériault, qui était le parrain de ce bill a fourni quelques explications. Il a expliqué que ce bill décollait du droit qu'ont les ouvriers de se former en association. La création de syndicats professionnels améliorera les conditions de travail et facilitera les relations entre patrons et ouvriers. Le projet n'a aucun caractère confessionnel et s'appliquera à tous les ouvriers. Les unions nationales et internationales étaient représentées au comité.

La loi amendant la loi refondant la loi organique de l'Hôpital Notre-Dame et ses amendements, subit sa troisième lecture après un bref dialogue entre l'honorable Patenaude et M. Peter Berceovitch.

On vota ensuite les crédits de l'Instruction publique comme suit: \$20,000,000 pour les Ecoles Techniques de la province; \$220,000,000 pour les Ecoles Normales, et \$700,000 pour le traitement de l'inspecteur des écoles protestantes.

L'imposition d'une taxe de deux centimes par gallon sur la gasoline vendue dans la province, sauf pour les fins agricoles et industrielles, projet présenté par l'honorable Nicol, a donné lieu à un long débat. Pendant plusieurs heures la discussion a été menée par la gasoline avec le résultat, le vote une fois pris, que l'honorable Trésorier provincial a vu sa mesure adoptée.

Le bill de Québec est mis à l'étude.—On a voté un montant supplémentaire de \$90,000. A l'avenir tous les emprunts de la ville de Québec seront soumis au peuple, suivant en cela ce qui se pratique dans les autres villes. Le Premier-Ministre demande qu'au moins un échevin représente la minorité anglo-protestante. Cette suggestion donne aux honorables Patenaude et David l'occasion de faire de belles considérations sur l'esprit de tolérance dont nous devons être animés envers les minorités.

M. Sauvé a provoqué un débat à propos de l'embarco sur le bois de pulpe au Canada. Il ajoute que l'opposition préconise depuis longtemps la protection de notre bois de pulpe.

L'honorable Taschereau s'est chargé de lui répondre, se prononçant contre l'embarco. Le Chef de l'opposition accuse ensuite le Gouvernement de ne pas avoir de représentant ouvrier dans son Cabinet. C'est une promesse qui avait été faite lors des dernières élections et elle n'a pas été remplie.

L'honorable Galipault répliqua que dans le dernier parlement nous avions des ouvriers en cette Chambre. Le Chef de l'opposition les a fait battre aux dernières élections par des candidats qui n'étaient pas des ouvriers. Je me demande si les ouvriers ne douteront pas de sa sincérité.

C'est le parti libéral qui a créé le ministère du Travail, déclara le Ministre. Ce n'est pas parce que ce ministère est occupé par un professionnel, si modeste soit-il, qu'il faille condamner le Gouvernement. Le Ministre du Travail actuel a vécu au milieu des ouvriers et il connaît leurs besoins. A Ottawa, le Travail a eu comme ministre l'honorable M. Rodolphe Lemieux qui avait comme sous-ministre M. King. Ni l'un ni l'autre ne sont des ouvriers et cependant les ouvriers ont obtenu plus de ces deux hommes que tous les autres ne leur ont donné.

Ici à Québec, conclut l'honorable M. Galipault, l'homme qui a fait le plus pour les ouvriers et leur bien-être — et je le dis à son éloge — c'est le Premier-Ministre actuel, lorsqu'il était ministre des Travaux publics et du Travail. Je ne partage pas l'opinion du Chef de l'opposition que le Ministre du Travail doit toujours être un ouvrier. A quelle union appartiendrait-il le ministre de mon honorable ami? Serait-il un ouvrier national ou international? Je crois que la motion du Chef de l'opposition sera accueillie avec un peu de scepticisme par les ouvriers, car nous nous sommes toujours efforcés de faire notre devoir et nous continuerons d'agir ainsi.

L'honorable Taschereau déclara qu'il donnera un représentant aux ouvriers dans le Cabinet, cependant il demanda au Chef de l'opposition qu'on lui donne le temps de le choisir.

La Chambre reprit alors l'étude du bill de Québec. On en était à la troisième lecture. On reparla du projet pour assurer l'élection d'un échevin protestant:

"M. l'Orateur, dit M. Sauvé, je crois que nous devrions mûrir davantage ce projet de loi, car on nous a proposé un amendement important au sujet d'un échevin anglais. Je ne suis pas antipathique aux anglo-protestants, mais je ne veux pas créer de conflit. Si demain Trois-Rivières ou une autre municipalité nous demandait la même chose que nous accordons à Québec? Nos compatriotes anglais n'ont pas besoin de concession pour faire de beaux gestes. Je crains que les paroles du Secrétaire provincial ne soient considérées comme un leçon.

J'ai toujours compris que les citoyens de Québec ont été tolérants pour leurs concitoyens anglo-protestants, continua le Chef de l'opposition. Je désire ardemment que ces derniers aient un représentant au Conseil de ville de Québec. Je crois qu'après avoir entendu l'opinion des anglo-protestants nous serions mieux éclairés et c'est pour cela que j'ai proposé l'autre jour que nous retardions l'étude de l'affaire. Après cela, nous aurions pu voter le projet à l'unanimité. Il y a eu discussion et dissension à ce sujet à l'hôtel de ville de Québec. Nous aurions dû interroger les intéressés avant de décider de la question."

M. Jules Langlais appuya alors les remarques de M. Sauvé par un amendement demandant le renvoi du bill de Québec au Comité des Bills privés pour y entendre les promoteurs du bill et les intéressés.

"L'honorable Chef de l'Opposition a changé d'avis depuis vendredi soir, déclara l'honorable M. Taschereau. Mais autant vaudrait dire non tout de suite. Le Comité des Bills privés a terminé son travail. La manœuvre n'est pas généreuse de proposer de retourner le bill au comité. Tout ce que nous faisons après tout, c'est de donner au Conseil de ville de Québec le droit d'assurer un représentant aux Anglais surtout au point de vue scolaire. Il y a deux sortes d'écoles à Québec, l'école catholique et l'école protestante. Le Conseil de ville dirige les dépenses scolaires. Il est juste que les protestants y soient représentés. Si nous voulons rendre justice à nos compatriotes anglais, il faut en donner la chance au Conseil de ville de Québec, au plus tôt."

"L'opposition n'a pas de leçon de bravoure à recevoir du Premier-Ministre, rétorqua M. Sauvé. Nous voulons nous aussi rendre justice à nos compatriotes anglais... mais pas à la vapeur du Gouvernement. Nous pouvons bien dire: N'allez pas si vite! Il n'y a pas de vengeance à exercer de notre côté. Nous voulons rendre justice aux deux parties, aux protestants et aux catholiques. Peut-être regrettera-t-on cette mesure que l'on appelle une mesure de justice? Je veux étudier la question. Je ne veux pas être injuste envers les protestants et s'il n'y a pas moyen de leur donner justice autrement j'en serai."

L'opposition exigea le vote sur l'amendement Langlais et le Président donna ordre d'appeler les membres.

L'amendement fut battu par 13 à 29 voix.

MM. Ouellet et Thériault votèrent avec l'opposition pour l'amendement et M. Gault vota contre avec le Gouvernement.

La troisième lecture du bill de Québec fut adoptée.

L'honorable Perrault en bon patriote est en faveur de la protection de nos forêts et de nos érablières, dont le produit est une source de richesse et d'orgueil pour la province.

"La loi oblige un colon à avoir défriché trente acres de terre pour avoir ses lettres-patentes, expliqua l'honorable M. Perrault. "Je propose d'amender cet article de la loi en y ajoutant les mots suivants: "excepté s'il s'agit de lots sur lesquels se trouve une érablière exploitable comme sucrerie."

"Excellent amendement, déclara M. Ernest Ouellet, de Dorchester, et il s'est présenté un cas dans mon comté, dans la paroisse de Ste-Rose et je crois que l'honorable Ministre de la Colonisation a été bien inspiré en nous proposant cette loi qui protégera nos érablières."

MM. Sauvé, Gault, Smart s'informèrent des conséquences du bill et l'honorable M. Perrault donna les explications. M. Sauvé approuva le bill.

M. Hugues Fortier, le député de la Beauce, le pays du "sucre" ne pouvait manquer cette occasion de féliciter le ministre au nom de ses électeurs qui sont les plus intéressés, car les Beauceurs sont renommés pour fabriquer le meilleur sucre du monde. M. Fortier déclara qu'il était heureux d'appuyer ce projet dont ses électeurs profiteront.

"Nous nous attendions à ce que le Député de Beauce fut avec nous sur ce point", déclara en souriant M. Sauvé, qui a déjà mangé du sucre de la Beauce probablement et qui avait écouté attentivement le bref discours de M. Fortier.

"Je suis heureux d'être d'accord avec l'honorable Chef de l'Opposition, dit M. Fortier.

Après deux observations de MM. Langlais et Thériault, le bill Perrault fut adopté.

L'honorable M. Taschereau proposa un tout petit bill pour étendre la définition de la Cour des magistrats et en faire une cour de comté et de localité et non plus une simple cour de district.

Le bill de l'honorable Taschereau fut adopté.

Au cours d'une des séances, on a parlé de nos commissaires canadiens à Londres et en Belgique. L'honorable Taschereau s'est plu à reconnaître les services signalés que nous rendent l'honorable docteur Pelletier et M. Godfrey Langlois, deux excellents serviteurs de la province.

"Nous croyons que nos représentants en Angleterre et en Belgique, lorsqu'ils reviennent au pays peuvent difficilement refaire leur vie, déclara le Premier-Ministre. Nous avons donc pensé que notre devoir était d'améliorer leur sort et de les mettre sur le pied des magistrats pour les pensions." Puis il ajouta:

Par nos résolutions nous proposons de permettre à un agent général de prendre sa retraite, s'il est malade, après huit ans de services et s'il n'est pas malade après vingt-cinq ans de service. De plus lorsqu'ils auront atteint 80 ans, le Gouvernement pourra mettre les agents à leur retraite. Pour huit ans, l'agent général aura les deux tiers de son salaire comme pension. Après vingt-cinq ans de service ou à 80 ans, il aura son plein salaire.

MM. Ouellet, de Dorchester, et Plante, de Beauharnois, firent quelques remarques, et les résolutions furent adoptées.

A la fin d'une session, beaucoup de questions reviennent sur le tapis, les uns pour tomber dans l'oubli à tout jamais, les autres pour recevoir la sanction du Gouvernement, qui en assure la survivance en les faisant lois. Nous n'avons pas l'intention de faire un résumé des mesures passées au cours de la présente session. Ceux qui ont eu la patience de nous lire depuis quelques semaines sont au fait. Qu'il nous suffise de dire en terminant, que la députation canadienne a donné un bel exemple de travail et d'entente, que nos députés, pour la plupart, sont des gens compétents et animés du désir d'être utiles à leurs mandataires. En un mot, que nous avons droit d'être fiers de notre Parlement provincial et d'être confiants en nos destinées.

CAMILLE DUGUAY

CONFERENCE DE M. ARTHUR L'PACE

LA PARTIE EST DE L'ABITIBI

Monsieur Arthur Lepage, agent des Terres de l'est de l'Abitibi, a prononcé une conférence aux bureaux de la Colonisation, à Montréal, samedi dernier, sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du territoire de son agence. M. Lepage a signalé les avantages de sa région au point de vue du sol des terres que les colons peuvent y obtenir. Il a ajouté consciencieusement qu'il ne faut cependant pas se faire de mirage, et que le colon doit avoir quelque capital ou un entraînement spécial pour être sûr du succès.

M. Lepage espère, comme tous ses concitoyens, que des entreprises industrielles considérables seront faites à Semterre dans un avenir prochain, et il y voit un stimulant précieux pour la colonisation dans les cantons voisins. En somme, son optimisme est tempéré par une louable prudence, et ses conseils en ont plus de valeur pour les aspirants colons qui s'adressent à lui.

Nouvelles d'Amos

Miles Armandina et Graziella Massicotte sont allées à Nicolet, à l'occasion de la prise d'habit de leur sœur Floriana, fille de M. Adélard Massicotte, géolier, d'Amos. La cérémonie a eu lieu le 27 février dernier. Mlle Massicotte a pris le nom de Sœur Pauline.

M. Théophile Trudel, d'Amos, est allé à Montréal et se rendra à Québec, le 20 mars, où il assistera au Congrès des Eleveurs canadiens.

M. Julien Beaudry, chef du département de la Colonisation à Amos, est descendu à Québec pour présenter ses comptes et les faire accepter par le Ministre de la Colonisation, M. Beaudry et sa famille seront absents pour un mois.

DIVERS

MM. J.-H. Lemay et Ferdinand Gervais ont été nommés juges de paix.

La soirée donnée par les demoiselles de Landrienne a été un beau succès. Les rôles ont été interprétés d'une façon presque irréprochable. Nos plus sincères félicitations; nous souhaitons que bientôt elles nous donnent encore l'occasion de les applaudir.

DE PASSAGE.
Monsieur Gaudias Drèveau était de passage à Landrienne chez M.

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

COMITÉ NATIONAL D'ORGANISATION LIBÉRALE, 115 SPARKS STREET, OTTAWA, ONT.

Ottawa, le 29 février, 1924.— Lord Byng de Vimy présidait à l'ouverture du Parlement jeudi après-midi, entouré d'un brillant État-Major. Comme par les années passées une foule nombreuse et distinguée répondit aux invitations lancées. Les Communes étaient joliment décorées pour cette circonstance.

Nous donnions à entendre au cours de notre dernier entretien que le Gouvernement se proposait de faire des réformes sérieuses dans l'administration. Il est passé des paroles aux actes. Le discours du trône indique des modifications importantes au tarif; des réformes dans le système administratif et on y lit

(Suite à la 4e page)

Ferdinand Gervais, son beau-frère, ces jours derniers. M. Darveau se rend dans les cantons de l'est visiter ses parents.

Naissance

Monsieur et Madame Arthur Saucier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Armand-Anaëlet. M. Armand-Anaëlet. M. Armand-Anaëlet. M. Armand-Anaëlet.

Soirée à Amos

Dimanche soir le 2 mars, les Demoiselles Enfants de Marie ont interprété *Madeline* ou *l'Orpheline des Pyrénées*, drame en deux actes de J.-A. Guyet suivi d'une comédie qui fut aussi des plus goûtées: *Les chaussons de la duchesse Anne*, de Le Roy Villars.

S'il faut en juger par les nombreux applaudissements qui ne furent pas ménagés aux actrices, nul doute que les citoyens d'Amos ont passé une agréable soirée.

Il est vrai que le tout fut rendu avec toute la perfection qu'on est en droit d'attendre de jeunes actrices.

Pour leur rendre justice il faudrait parler de toutes et de chacune, car toutes ont joué avec intelligence et naturel. Elles méritent nos chaleureuses et sincères félicitations.

Nos meilleurs remerciements à Monsieur le vicairé Michaud qui a bien voulu se charger de l'organisation de cette soirée et nous dirons sans crainte, qu'il peut être fier du succès remporté.

Dans les entr'actes quelques morceaux de piano furent très bien rendus et de jolies chansons très appréciées de l'auditoire.

La fanfare avait aussi prêté son bienveillant concours.

Parmi les spectateurs on remarquait: Messieurs les curés Dudemaine, d'Amos; Beauregard, de Figeury; Chagnon, de La Motte; Auclair, de Villemontel; Lalonde, de La Salle; Monsieur le Maire, Madame la Mairesse et la plupart des notables de la paroisse.

Enfin la foule se retira à une heure assez avancée gardant un très bon souvenir de ces quelques heures agréables et le désir de chacun est de pouvoir assister encore bientôt à semblable soirée, mesdemoiselles les actrices.

De nombreux spectateurs assistaient à la répétition de lundi soir, parmi lesquels on comptait un grand nombre de personnes ayant gardé un assez bon souvenir de leur veille de dimanche pour vouloir goûter de nouveaux ces quelques heures récréatives.

Il faut dire aussi que les recettes nettes s'élevèrent au joli montant de \$303.00.

Nouvelles condensées

Le jeudi, 13 mars 1924

"S'il est utile de veiller sur les corps, il ne l'est pas moins de veiller sur les âmes; il y a des malfaiteurs intellectuels plus redoutables que les voleurs et les assassins, c'est contre eux que l'Église se montre intolérante. Elle a raison."

Les journaux de France nous rapportent la mort subite, à Paris, pendant une conférence à laquelle assistait, de M. Anatole Boucher de Boncheville, autrefois sous-secrétaire de l'Instruction publique à l'École Normale, ancien directeur du journal catholique et patriote, "Croix et Patrie". Ce grand citoyen, qui vivait à Paris depuis quelques années, était un descendant de notre noble compatriote, Pierre Boucher de Boncheville, et

allié à nos familles canadiennes du même nom. Il y a moins de deux ans, il visitait notre pays, où son passage laissa les plus agréables souvenirs. Il en avait, de son côté, rapporté d'excellentes impressions, que sa verve d'écrivain traduisit en de fortes pages à la gloire du Canada français. Que le Seigneur ait dans sa paix ce fier rejeton de notre race!

—La statistique établit qu'il est tombé, cette année, à Montréal, 104 pouses de neige, de \$50,000.

—L'une des belles écoles de Montréal, l'Académie Meillieur, rue Ste-Catherine-est, a été totalement détruite par le feu, la nuit dernière. C'est une perte de \$300,000.

—Sept bandits armés ont visité hier, les bureaux de la Cie Security Loan, à New-Cork; après avoir solidement ligotté, au moyen de fils de téléphone, les quatre commis de service, parmi lesquels une femme, ils ont inventorié le coffre-fort, y sautant pour une valeur de \$50,000 de bijoux, avec lesquels ils ont filé, en automobile. Deux pays.

—Une femme intervient à l'enquête que fait, présentement, un comité du sénat de Washington, sur l'administration de la justice sous le régime de l'ex Procureur général Daugherty. C'est l'épouse divorcée de feu Jesse Smith, qui connaît le suicide, après avoir rempli le rôle d'intime et de comparse de Daugherty. Elle accuse celui-ci d'avoir profité de maints pots de vin politiques, ce dont elle est convaincue par les confidences de son défunt époux.

—Un maître à peine, c'est M. Mitchell, de Windsor, Ont. Ennuyé par les bravares d'un prétendu meneur de chômeurs, qui le menaçait dans son propre bureau, le poing sous le nez et défiant qu'on l'évacuât, le maître attrapa son homme et le met lui-même prestement à la porte, l'avisant d'aller se faire prendre ailleurs, dans la rue ou en prison.

L'autre vint promptement les lieux sans réclamer son reste.

—La question de la prorogation des Chambres françaises est discutée vivement dans les milieux politiques de Paris. On dit que M. Poincaré est hostile à la prorogation. Il favoriserait plutôt les élections générales brunesques, en avril, dans l'espoir de déconcerter ainsi les manœuvres étrangères pour ravaler le franc.

—La devise monétaire de France a fait meilleure figure, hier, et elle a vallé considérablement, à l'annonce faite par la Maison de banque Morgan, de New-York, qu'elle avançait un crédit de \$100,000,000 à la Banque de France, en faveur du rétablissement du franc.

Le franc belge a également profité de l'aubaine et repris de la vigueur.

—Le comité des finances du sénat français paraissant résolu à l'instant, un rapport adverse aux mesures fiscales d'urgence que présente le Gouvernement, on prévoit une interruption entre ce comité et le cabinet.

act, devant même.

—D'après ce que vient de dire le gouvernement de la métropole, la somme d'ici à 88,000,000, sur que nous réclamons, par suite de versement indu, faits par notre pays, au temps de guerre.

—Le Président de la République française et celui du Conseil des ministres, en France, MM. Millerand et Poincaré, ont accepté la présidence d'honneur d'un comité qui se forme dans le but d'élever, à la mémoire de Maurice Barrès, un monument sur "la colline inspirée" à Sion, en Lorraine. Cette initiative est appuyée par les représentants de l'Alsace et de la Lorraine aux Chambres françaises.

—Nos influences des mesures énergiques de répression prises et soutenues par le gouvernement français, et celle aussi, à ce que l'on prétend, d'une intervention des États-Unis, promettant un crédit financier jusqu'à concurrence de \$50,000,000, la campagne pour la baisse du franc a dû rétrograder un peu, hier, et la devise monétaire de France, qui était tombée jusqu'à 350 sous, tout près, a regagné une quarantaine de points.

—Le Premier ministre Ferguson annonce, à la Législature de Toronto, que le chemin de fer de la Province, le "Témiscamincue et Ontario du Nord", va être prolongé d'une quarantaine de milles de plus au nord de Cochrane et vers la baie d'Hudson, au cours de la saison qui commence. Cela va porter à une longueur totale d'environ 300 milles, ce tronçon de voie ferrée, depuis sa base, à Nord-Bait, sur le Pacifique Canadien.

—Un tremblement de terre d'une certaine violence, et dont le centre a été localisé à 4,000 milles de Washington, approximativement, était enregistré, lundi, par le sismographe de l'Université de Georgetown.

—Le gouvernement Ferguson, à Toronto, à la suite d'une séance très animée, et qui se prolongea jusqu'aux petites heures du matin, a fait voter par la Législature, à 67 voix contre 22, son projet d'un référendum au sujet de l'Acte de Tempérance d'Ontario. Le Premier ministre promet que, dès la prochaine session, une législation sera élaborée pour donner suite aux conclusions établies par ce référendum.

—Dans un appel qu'il adresse au monde islamique, le Califé déposé, Abdul Mejid, affirme que la décision prise en ce sens par l'Assemblée nationale d'Angora est un sacrilège; qu'elle est nulle et non venue, en conséquence, il invite les chefs musulmans de l'univers entier à un grand congrès religieux inter-islamique, qu'il entend convoquer.

La bonne vieille marque au bon vieux prix

Le Cigare Stonewall Jackson



Est remis à

Manufacturé par "GENERAL CIGAR COMPANY LIMITED" "Imperial Tobacco Co., of Canada Limited," Seuls Distributeurs.

ASPIRIN

À MOINS QUE LE NOM "BAYER" NE SOIT SUR CHAQUE TABLETTE VOUS N'AVEZ PAS DE L'ASPIRINE DU TOUT.



N'acceptez que des paquets complets, avec la marque "Bayer", lesquels contiennent des directions qui sont le fruit de bien des années d'expérience de milliers de médecins qui le proclament un remède sûr pour —

Rhumés, Rhumatismes, Névrose, Maux de tête, Douleurs, Lumbago, Névralgie, Maux de dents, Maux d'oreilles.

DES BOITES COMMODES DE BAYER DE 12 TABLETTES AUSSI BOUTEILLES DE 24, CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Aspirin est la marque de commerce "enregistrée au Canada" de la manufacture Bayer, de Monrovia, en Californie. Quoique Aspirin soit un produit de la manufacture Bayer et pour mettre le public en garde contre toute imitation, rappelez-vous que les tablettes fabriquées par la Compagnie Bayer sont toutes marquées du sceau général de la Compagnie: "La Croix Bayer".

ILS FERONT L'ASCENSION DU MONT ROBSON

Les alpinistes du Club Alpin du Canada tenteront cet été l'ascension du fameux Mont-Robson, le plus haut pic des Rocheuses canadiennes. De mémoire d'homme le mont Robson n'a été escaladé que deux fois par de hardis alpinistes qui ont eu la chance d'avoir une température favorable.

Le mont Robson dresse son sommet couvert de neige éternelle à 13,068 pieds au-dessus du niveau du Pacifique. Il est lui-même une beauté pittoresque et une source d'émerveillement pour les touristes qui le contemplant de la voie du chemin de fer National du Canada. Aux alpinistes, il offre maintes difficultés; entre autres les deux glaciers qui sont à sa base, le glacier mont Robson et le glacier Tombant. Le premier recule chaque année, mais le second est l'un des rares qui avancent et il est beaucoup plus redoutable étant haut de plusieurs centaines de pieds.

Le bas du glacier Tombant s'effondre à intervalles irréguliers avec un bruit qui rappelle celui d'une batterie d'artillerie et tombe dans le lac Berg qu'il alimente ainsi. Les tempêtes soudaines qui se déchaînent au sommet du mont Robson sont d'autres dangers qui menacent les alpinistes.

Afin d'être prêts pour le jour favorable les membres du Club Alpin du Canada, au nombre d'environ 200, camperont vers la fin de juillet sur les bords du lac Berg, au pied du mont Robson. Toutefois quelques-uns seulement des alpinistes les plus expérimentés et les mieux entraînés tenteront l'escalade du Mont. Les autres feront des ascensions aux alentours.

Les excursionnistes seront dirigés par le colonel W. Foster, D.S.O., président du Club Alpin, et M. Arthur O. Wheeler, secrétaire exécutif, lui-même un alpiniste de renom.

Un autre groupe d'alpinistes qui se rendra cet été au mont Robson est celui de l'Appalachian Club, de Philadelphie. Les membres de ce club ont passé quelque temps dans la région l'été dernier et ont même pris de nombreuses photographies et recueilli de précieux renseignements. Malheureusement, au retour d'une excursion, le cheval qui portait tout le fruit de leurs observations et de leurs recherches, tomba dans un ravin haut de plusieurs cent pieds et se perdit dans le torrent qui coule au fond.

D'autres visiteurs sont attendus aussi aux chalets administrés par le chemin de fer National du Canada dans le parc Robson. Ils se recrutent surtout parmi les artistes, les alpinistes et les touristes qui sont attirés par les beautés naturelles de ce camp situé à dix-huit milles de la gare du chemin de fer National du Canada et auquel on accède par un sentier de cavalier.

Le Président du Honduras, signor Lopez Gutierrez, vient de mourir, rapporte une dépêche transmise au Secrétariat d'Etat, à Washington.

SATISFACTION



Pour protéger les Banques contre les bandits

Ottawa, 12.—Le chef Ross, de la police d'Ottawa, dit que la police prend depuis quelque temps des précautions spéciales pour protéger les banques de cette ville. A la suite des vols hardis qui ont été faits à Toronto, à Montréal, à Vancouver et au Etats-Unis depuis quelque temps, les banques sont étroitement surveillées, il y a lieu de croire que tous ces vols sont l'oeuvre d'un même groupe qui va de ville en ville. Il se peut qu'il vienne d'Ottawa pour tenter un vol. Pour cette raison le chef Ross a pris des précautions pour que les banques soient étroitement surveillées.

Les détectives sont tous armés de revolver et tous les jours ils ont des exercices de tir. Les messagers des banques qui se rendent à la chambre des compensations sont accompagnés de détectives armés. De plus, la police accompagne tout transport considérable d'argent, comme les palettes hebdomadaires des grosses compagnies. La police croit que ces précautions sont de nature à protéger amplement nos banques et nos institutions financières.

UN AMERICAIN RECONNAISSANT FAIT UN CADEAU

Les Canadiens qui prétendent qu'aucun pays sur le continent n'offre aux touristes plus d'attrait et d'avantages que le Canada l'été, n'ont pas tort apparemment. L'un de ces touristes qui a voyagé l'été dernier sur le réseau du chemin de fer National du Canada est si enchanté de son voyage qu'il a tenu à en exprimer sa reconnaissance en faisant don à la compagnie Canadienne National, représentée en l'occasion par M. C.-K. Howard, agent général du tourisme, d'une superbe carte topographique du parc national Jasper. Cette carte est maintenant exposée dans la salle des directeurs du réseau, rue McGill.

M. Alvah Davison, directeur de Brooklyn Eagle, est le généreux touriste. Il faisait partie, l'été dernier, de l'excursion organisée par son journal et qui traversa tout le Canada sur le réseau national pour aller assister à l'ouverture du parc Mont-McKinley, en Alaska.

cerémonie qui fut présidée par feu le président Harding.

Il est à noter que le convoi dans lequel ces Américains ont voyagé avait à bord un appareil de radio, le premier à être installé sur un train canadien et que c'est à la suite du succès obtenu par cette expérience que le réseau a décidé d'installer un radio sur tous ses trains transcontinentaux.

Le cadeau de M. Davison arriva comme une surprise. Il était accompagné d'une lettre du donateur soulignant le fait que la carte était donnée en reconnaissance de l'excellent service reçu sur le chemin de fer National du Canada.

M. J.-E. Dalrymple, vice-président de la compagnie, a répondu à cette lettre en remerciant le donateur et en assurant que sa magnifique carte aurait une place d'honneur dans le chalet principal de Jasper Park Lodge.

La carte donnée par M. Davison mesure 6 pieds par 4, et elle a été faite à l'échelle par des experts et présente en relief toute la topographie du parc Jasper. Elle a été peinte à l'huile par un artiste américain, Richard-W. Rummell.

ALBERT GRENIER

Licencié de Laval, AVOCAT

Immeuble Authier

près de la Gare, AMOS, P. Q.

Bureau à Macaulis

Le premier et le troisième samedi de chaque mois et les deux jours suivants.

Jules Lavigne

NOTAIRE

LA-SARRE, P. Q.

J. H. PARE, C. R.

1, RUE D'AMOS, L.L.L.

FARE & DUSAVANT

AVOCATS

Rue Principale, AMOS, P. Q.

Maison à Vendre

Bon site pour magasin, restaurant sur la 1ère Avenue. Maison fine, un loyer au second étage. Conditions avantageuses pour un prompt acheteur. — Deux (2) tables de "pool" à vendre.

S'adresser à Z. Saucier, Amos, (21-28 fév., 6-13 mars)

EUGENE GOURRE, L.L.B.

AVOCAT

Edifice du bureau de poste, AMOS, P. Q.

Dr P. E. PICOTTE

DENTISTE

AMOS.

Spécialité: Extractions sans douleur.

Pour tout travail de \$25, passage payé.

J.-A.-R. Proulx

NOTAIRE

LA-REINE, P. Q.

S'occupe spécialement d'aider à placer les nouveaux colons.

Aristide Cournoyer

NOTAIRE A DÉPUY, P. Q.

ent de la Banque d'Haachelaga — 13 Bureaux de renseignements pour les Colons.

La Gazette du Nord

CONTINUE "L'ABITIBI"

Elle est imprimée par L'Action Sociale, Ltd., 103, rue Ste-Anne, Québec. Elle est publiée par La Publicité Régionale, Ltée. Siège social: Amos, Qué. Directeur de la section de La-Tuque: Edouard Belleau. Administrateur: J. A. Gagnon, Amos. Secrétaire de la rédaction et représentant à Québec: Pierre Lépine, N° 67, rue St-Gilbert. Agent d'annonces à Québec: L.-B. Morency. Agent général à La-Tuque: Aldori Dupont. Agent général à Cochrane: Albert Heule.

—Sir Henry Thornton vient d'annoncer à Montréal, que le Réseau National Canadien va pouvoir, cette année, réduire de \$20,000,000 sa demande de secours annuelle au trésor canadien.

J.-P.-E. GAGNON

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Spécialités: Règlement de Faillites; compromis entre créanciers et débiteurs.

Vingt-cinq ans d'expérience

BUREAU: 44-45, DALHOUSIE QUÉBEC

Dr AVILA SYLVESTRÉ

D.S.S., L.C.D.

Chirurgien-Dentiste,

AMOS.

LOR. BERNIER

Arpenteur-Géomètre

Spécialité: Expertises.

Amos, P. Q.

R. E. Lefavre L. I. C.

Successors de Lefavre & Gagnon, COMPTABLES ET LIQUIDATEURS

Auditeurs, liquidateurs de faillites. Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collections de comptes.

TELEPHONES 1103-1933 47, côte de la Montagne, 117 (Edifice Bessé) QUÉBEC

L. A. LADOUCEUR

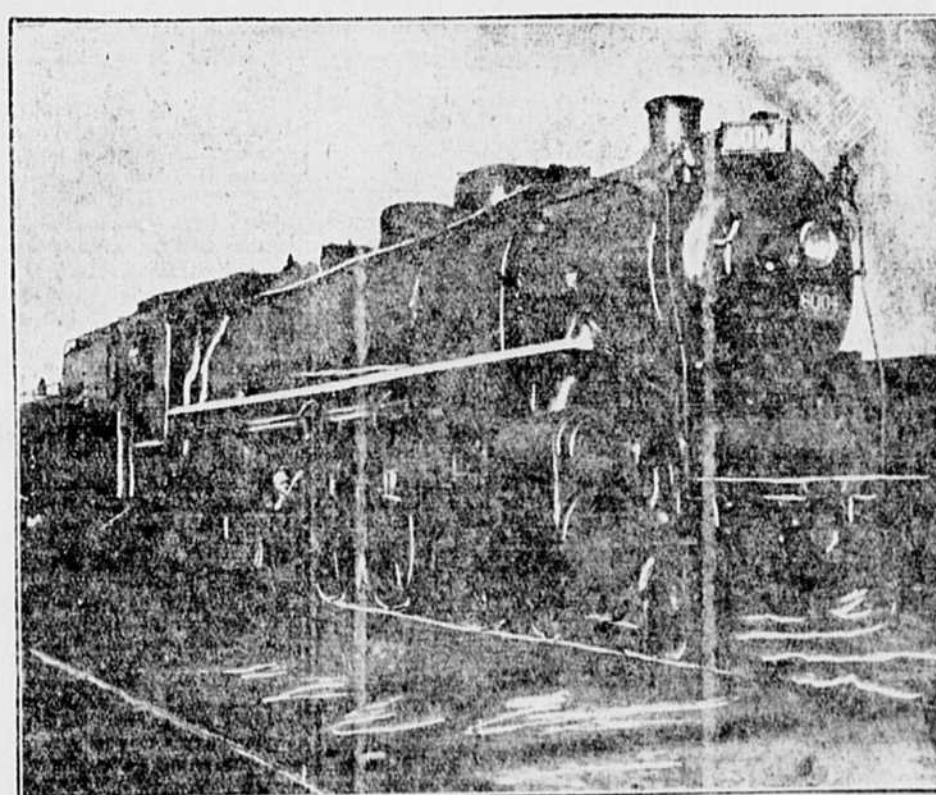
AVOCAT

Edifice du bureau de Poste

AMOS, P. Q.

2ième étage, au-dessus du magasin de M. Arthur Drouin.

UNE GROSSE COMMANDE DE WAGONS



Locomotive géante dite "de Montague," du chemin de fer Canadien National.

Le chemin de fer National du Canada s'est préparé pour le trafic considérable attendu l'été qui vient en plaçant une importante commande de wagons à marchandises et de voitures de voyageurs. Cette commande comprend 1,000 wagons à marchandises, 150 wagons à ballast pouvant être vidés par le côté ou par le centre; 50 'cabosses'; 500 wagons de service général; 20 fourgons à bagages en acier; 20 voitures de première classe en acier et 15 fourgons-postes en acier. Tout ce matériel est construit au Canada.

Les wagons à marchandises serviront presque exclusivement au transport du grain de l'Ouest où la demande de matériel est particulièrement forte, les territoires traversés par le chemin de fer National du Canada étant reconnus comme les plus fertiles. De plus le développement des provinces des prairies exige que le matériel roulant du réseau soit augmenté pour rencontrer les besoins grandissants de cette contrée. De même l'augmentation du trafic sur tout le réseau exige un plus grand nombre de voitures pour les voyageurs.

La commande a été ainsi répartie: Canadian Car and Foundry Co., Montréal, 400 wagons à marchandises de 60 tonnes; National Steel Corporation, Hamilton, 20 fourgons à bagages en acier; Eastern Car Company, New-Glasgow, N.-E., 200 wagons à marchandises de 60 tonnes; Canadian Car and Foundry, 150 wagons à ballast de 50 tonnes, du type dit "convertible"; Canadian Car and Foundry Company, 50 'cabosses' devant être construits aux ateliers de la compagnie à Amherst, N.-B.; Eastern Car Company, New-Glasgow, 500 wagons à marchandises pour usage général, de 50 tonnes; National Steel Corporation, Hamilton, 20 fourgons à bagages en acier; Canadian Car and Foundry Company, Montréal, 20 voitures de 1ère classe et 15 fourgons postes en acier.

La livraison de ces wagons commencera dans quelques mois et le nouveau matériel sera prêt pour la saison de l'année où le trafic est le plus considérable.



M. LARBE L.-S.-E. LAURIOT, ancien curé de St-Prime (Lac Ste-Jean), décédé la semaine dernière à la Baie St-Paul. Il était natif de Québec.

Nouvelles con'ensées

Le lundi, 10 mars 1924 —S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, dans une Circulaire à son clergé, dénonce à son tour le mauvais théâtre, les danses lascives, les modes indécentes, la contrebande de boissons alcooliques. Monseigneur l'évêque de Joliette s'inspire largement des directions prohibitives données, sur les mêmes sujets, dans la mémorable Lettre synodale de S. E. le Cardinal-Archevêque de Québec. Et comme son vénéré collègue de Sherbrooke, Mgr Forbes fait siennes, pour le diocèse de Joliette, les prescriptions émises par S. E. le cardinal B.-Témiscamigue, entre Kipewa autorités religieuses que celle-ci, où l'on vient de voir les chefs des métropoles épiscopales de Montréal, Ottawa, S.-Boniface, et des sièges diocésains des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Valleyfield, de Joliette, de St-Jean, N.-B., prendre noblement attitude, à la suite de l'admiré et toujours vaillant Primat de l'Église catholique au Canada. Gloire en soit à Dieu! Nos chefs religieux montent toujours, avec la même fidélité, le service aux repartirs de notre foi, qui sont en même temps, ceux de notre intégrité nationale!

—Le Pacifique Canadien annonce qu'il lancera, aujourd'hui même, le service régulier pour les voyageurs, trois fois la semaine, sur son nouveau tronçon de voie ferrée, au Témiscamigue, entre Kipewa (Témiscamigue) et Angliers, sur les bords du lac des Quinze. Tous nos compliments et vœux aux intrépides colons de cette belle région de notre province; ils voient enfin réalisé leur rêve, mûri par trente années d'attente!

—Des témoins compétents et dignes de foi affirment qu'un renouveau catholique, plein de promesses, se manifeste, en Espagne, sous le régime dictatorial du général Primo Rivera.

—Le mois de mars fait éclore dans toute notre presse religieuse, et même dans une bonne partie de la presse profane du Canada, un concert extraordinaire de louanges et de supplications à l'adresse du bien-aimé Patriarche S. Joseph, premier Patron du Canada. C'est un écho magnifique à la magistrale Pastorale de notre très honoré Cardinal Bégin, annonçant les grandes fêtes que célébrera Québec, en Juin prochain, pour commémorer le trois centième anniversaire de la consécration de notre pays alors naissant au digne chef de la Sainte-Famille et de la Trinité terrestre. Cet élan de piété est reconfortant et salutaire. Il nous apporte le gage de la continuation des faveurs dont S. Joseph s'est constamment plu à combler notre pays.

—Le tarif Fordney, aux Etats-Unis, grâce à sa funeste échelle mobile, vient d'être élevé d'un cran encore, contre l'importation du blé canadien aux Etats-Unis; d'ici trente jours, un droit de 42c. par boisseau, au lieu de 30c. sera imposé à notre froment entrant chez l'Oncle Sam.

—M. le Commandeur Joseph Picard annonce à la presse que le rapport de la Commission royale sur l'embargo du bois de pulpe, dont il est président, sera tout probablement prêt à être soumis au gouvernement fédéral au mois de mai prochain.

—Une mutinerie se produit, au sein de l'armée nationale d'Haïti, à l'occasion du livement de neuf cents officiers. Un groupe des mutins, armés de mitrailleuses et d'autres armes gagnent la montagne. Le gouvernement se voit forcé d'adopter de strictes mesures de protection pour maintenir l'ordre.

Nouvelles compagnies

Quinze compagnies nouvelles, ayant un capital global de \$648,500 ont été incorporées la semaine dernière dans la province. Ce sont les suivantes: Canada Blue Print Paper Co. Limited, \$20,000, Montréal; J. A. A. Leclair, Dapnia Limited, \$20,000, Montréal; La compagnie de Meubles Daguay-Dubois Limited, \$20,000, Hull; La compagnie Kappa Ombreton de Publication Limited, \$20,000, Montréal; Nainor Drummond Limited, \$5,000, Montréal; McQuaig Royce Mines Syndicate Limited, \$10,000, Montréal; The Eastern Townships Carriage Co. Limited, \$20,000, Cochrane; Musgrave Tanning Co. Limited, \$20,000, Farnham; Parc Saint-Christophe Limited, \$40,000, Montréal; Gagnon Prisms Limited, child Press Limited, \$22,500, Montréal; L'Association Catholique Colomienne de Saint-Henri \$49,000, Loretteville; The Roth Inc., \$148,000, Montréal; Realty and Construction Co. of Montreal, \$100,000, Montréal; The Johnson Tile Company of Quebec Limited, \$99,000, Montréal.

CONSTRUCTIONS!

J'ai toujours en main un gros stock de bois de finition, moulures et portes en pin de Colombie "B. C. Fir," bardeau de cèdre de Québec et Colombie, bardeau d'amiant, ciment, brique, chaux. Agent pour les célèbres voitures BRANTFORD. Je suis aussi acheteur de bois de sciage et dormants.

J.-A. H. ART, LA-SARRE, P. Q.

"Il est Différent"

voilà ce que l'on dit du

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand vous avez des douleurs dans le corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois
(Déposé libre de tous droits au Canada.)

ENCOURAGEZ LES PRODUITS CANADIENS

TELEPHONE 2471-2472

QUEBEC PRESERVING Ltd.

LIQUIERS EN GROS ET MANUFACTURIERS
1, RUE D'AMOS, QUÉBEC

45, RUE SMITH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1886

Librairie LANGLAIS, Limitée

LIBRAIRES, ÉDITEURS, IMPORTATEURS
GROS ET DETAIL

Papeterie en général.—Articles de bureaux.—Fournitures d'école.—Cartes géographiques.—Globes terrestres.—Tableaux noirs.—Mobilier d'école.—Livres de prix.—Objets de piété.—Parfumerie.—Articles de fantaisie.—Blancs légers pour secrétaires de municipalités, etc., etc.

177, rue Saint-Joseph, QUÉBEC

4 août 1921.

TERRE A VENDRE

Terre de 125 acres à vendre à Senneletter, Abitibi; dépendance et instruments aratoires, accès à la rivière Bell, à deux milles des chars, vendre à bon marché pour de l'argent comptant. Prière de s'adresser à F. S. C., B. P. 255, Joliette, P. Q.

LANGLOIS & PARADIS, Ltée

Epicier en Gros

19, RUE SAINT-JACQUES
QUÉBEC

Long Tom Parlet

10¢

Une Vraiment bonne pipée de Virginie

Ne jugez pas par le prix, ce n'est pas tout. La qualité détermine le plaisir!

C'est la force du Long Tom.

Pas de meilleur tabac de Virginie; il est très doux mais exquis à fumer.

Pas de meilleure valeur; se vend 10¢ mais en vaut plus. Vous y gagnerez-demander Long Tom.

Rock City Tobacco Co. (Canada)

Long Tom VIRGINIA

TABAC A FUMER

LA GAZETTE DE LA-TUQUE

DIRECTEUR: EDOUARD BELLEAU

REPRÉSENTANT ET AGENT-GÉNÉRAL: ALDORI DUPONT

Assemblée enthousiaste à L'Hotel-de-ville

Plusieurs orateurs adressent la parole sur l'embargo

LA FOULE MANIFESTE EN FAVEUR DE CETTE MESURE

Huit cent personnes se sont réunies mardi soir dernier à l'Hôtel de Ville, dans l'espoir d'assister à une enquête ordonnée par le Conseil municipal.

Rarement un auditoire aussi considérable a-t-il été rassemblé dans cette ville, mais il faut dire à la louange de notre population que ses affaires municipales ne la laissent plus indifférente et que les questions nationales comme celle qui a donné lieu à l'assemblée impront trouvent toujours un écho dans son cœur.

M. W. Plante, maire de la ville, a présidé la réunion et présenté les orateurs. Il a su s'acquitter de sa tâche avec tout le tact et tout le talent qu'on lui connaît.

Après M. Desbiens avec toute l'éloquence d'un orateur consommé, a fait ensuite l'historique de la question. Il a dit les avantages que nous retirons de la passation de cette mesure, puis il est entré sur le terrain municipal, priant le Conseil de prendre des mesures immédiates pour assurer à la ville la possession des chutes de la rivière Bostonnaiss.

Monsieur le Maire a ensuite remercié la foule d'avoir écouté avec autant d'attention les discours qui ont été prononcés et les assistants ont regagné leurs logis convaincus que l'embargo est absolument nécessaire à notre province pour sauvegarder notre domaine forestier.

LA VIE MUNICIPALE

Mon article de la semaine dernière a eu une portée plus considérable que je ne m'y attendais. Certains échevins se sont trouvés froissés du traitement que je leur indiquais et s'en sont plaints amèrement.

M. Edouard Belleau, avocat, a donné une conférence devant la cour des Chevaliers de Colomb, mercredi dernier. Il a traité de la gerance municipale.

Madame Eugène Bertrand a reçu dimanche dernier à une partie de cinq-cents. Remarqué parmi les invités: Mesdames Traversas, Lamontagne, Beaulieu, Dion, Duguay, Ducharme, Comtois, Gagné, Fusey, etc.

Les révérendes Sœurs de l'Assomption ont dignement célébré la fête de Monsieur le curé Corbeil, dimanche dernier. Le public a fort apprécié le joli programme qui avait été soigneusement préparé pour la circonstance.

Dimanche prochain les élèves du collège célébreront à leur tour la fête de notre pasteur. Nul doute que comme par le passé leur séance publique saura intéresser les parents et en général tous ceux qui s'intéressent au problème de l'éducation.

EDOUARD BELLEAU

Billet de la semaine

L'AGE D'OR

L'âge d'or était arrivé; tous les hommes s'appelaient mon frère et se pressaient réciproquement sur leur cœur. Dans un grand geste, digne de rester dans l'histoire, les maîtres de la ville, avaient effacé leurs dissensions.

GUY CHAUMIÈRES.

NOTES DIVERSES

Le docteur Lucien Ringuette, dentiste de cette ville est revenu cette semaine de Trois-Rivières parfaitement rétabli.

Madame C. Hart, de Montréal, sœur de Madame C. R. Ducharme, est retournée dans la métropole après une visite de quelques jours chez M. Ducharme.

Mlle Gratielle Ducharme est retournée à Trois-Rivières après avoir passé quelque temps en ville chez son oncle M. C.-R. Ducharme, avocat.

Mlle Esther Thom, de Québec, a passé la fin de semaine à La Tuque, l'invitée de Mme Malcolm Ross.

Madame Edouard Belleau a reçu dans l'intimité lundi dernier à l'occasion de la visite de Mlle Thom.

Mlle Thérèse Roy est retournée chez les Dames Ursulines de Québec, après avoir passé sa convalescence ici, chez son père.

M. Ivan West, représentant de la maison T.-J. Moore de Québec, était en ville la semaine dernière.

M. Edouard Belleau, avocat, a donné une conférence devant la cour des Chevaliers de Colomb, mercredi dernier. Il a traité de la gerance municipale.

Madame Eugène Bertrand a reçu dimanche dernier à une partie de cinq-cents. Remarqué parmi les invités: Mesdames Traversas, Lamontagne, Beaulieu, Dion, Duguay, Ducharme, Comtois, Gagné, Fusey, etc.

Les révérendes Sœurs de l'Assomption ont dignement célébré la fête de Monsieur le curé Corbeil, dimanche dernier. Le public a fort apprécié le joli programme qui avait été soigneusement préparé pour la circonstance.

Etes-vous bien sûr de n'être pas neurasthénique

"Jamais, dans l'histoire du monde, il n'y eut tant de cas d'épuisement nerveux nécessitant l'action bienfaisante d'un tonique reconstituant. La neurasthénie est un des maux les plus répandus, elle vous déprime, vous rend malheureux, mélancolique et empêche votre existence".

Faisant usage de votre tonique connu sous le nom de Carnol, je tiens à vous dire que je le considère le premier de tous les toniques. La découpe ci-jointe décrit bien l'état dans lequel se trouvait ma femme, de plus elle ne goûtait plus ses repas ayant complètement perdu l'appétit.

Notre région, par sa bande argileuse d'une centaine de milles de longueur par cinquante environ de largeur peut renfermer cinq à six cents paroisses agricoles et est appelée à devenir le grenier de la province.

Nos forêts encore vierges pour la plus grande partie, peuvent alimenter les industries du bois marchand, de la pulpe, de la soie artificielle et autres qui s'y rattachent, pendant nombre d'années.

Notre zone aurifère qui s'étend sur un parcours de plus de soixante milles de longueur par une largeur considérable à différents endroits est très riche en perspective: les travaux de recherches du monde de miner de notre pays et même des pays étrangers. Son rôle sera, sans doute très grand dans le développement de l'Abitibi.

Le champ d'action est très vaste et il faut que toutes les énergies se réunissent vers le même but. La Chambre de Commerce de l'Abitibi compte déjà dans ses rangs plusieurs personnes des plus influentes de la région, mais il serait à désirer que tous les points ouverts à la Colonisation y soient représentés.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

La ligue de quilles des vétérans chez les membres du Community Club semble devoir remporter un immense succès. Il existe une grande rivalité entre les équipes et tout fait prévoir que ceux qui remportent la palme l'auront rudement méritée.

DECES DE MADAME BOUCHARD. Nous avons l'extrême regret d'annoncer la mort de Madame Alfred Bouchard, survenue inopinément alors que Madame Bouchard était à Québec sous traitement.

Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

LE ROLE D'UNE CH. DE COMMERCE. Une Chambre de Commerce dans le comté d'Abitibi ne signifie pas seulement une association des quelques marchands de la région pour le développement du commerce ou, comme on semble le prétendre, une association pour contrôler les prix et les rendre uniformément hauts.

exercer auprès des autorités constituées une influence prépondérante et incontestable, sans inspirer du progrès qui, sans elles, ne se réaliserait jamais ou qui n'arriverait qu'après bien des années quand le fruit de beaucoup de labeurs aurait été perdu à cause d'un acheminement pénible vers la prospérité.

L'Abitibi étant la principale région de colonisation de la province, l'agriculture et l'industrie doivent y jouer un rôle important; à ceci vient s'ajouter un facteur d'intérêt particulier: la découverte d'importantes mines d'or et de divers minéraux.

Notre région, par sa bande argileuse d'une centaine de milles de longueur par cinquante environ de largeur peut renfermer cinq à six cents paroisses agricoles et est appelée à devenir le grenier de la province.

Nos forêts encore vierges pour la plus grande partie, peuvent alimenter les industries du bois marchand, de la pulpe, de la soie artificielle et autres qui s'y rattachent, pendant nombre d'années.

Notre zone aurifère qui s'étend sur un parcours de plus de soixante milles de longueur par une largeur considérable à différents endroits est très riche en perspective: les travaux de recherches du monde de miner de notre pays et même des pays étrangers. Son rôle sera, sans doute très grand dans le développement de l'Abitibi.

Le champ d'action est très vaste et il faut que toutes les énergies se réunissent vers le même but. La Chambre de Commerce de l'Abitibi compte déjà dans ses rangs plusieurs personnes des plus influentes de la région, mais il serait à désirer que tous les points ouverts à la Colonisation y soient représentés.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Nous souhaitons que cette association compte parmi les membres tous les hommes d'affaires, les industriels, professionnels et toutes les personnes qui désirent lui apporter le concours de leur expérience et de leurs connaissances pour hâter le développement de l'Abitibi.

Lettre Politique

(Suite de la première page)

L'espoir d'une diminution possible des lourds impôts dont l'administration tira à charge les épaules des contribuables.

La presse toute entière est surprise de l'action énergique du gouvernement. Citons quelques paragraphes de cette importante pièce. Le premier contient un tableau recourci de la situation politique qui est d'un réalisme frappant:

"Les preuves sont nombreuses de l'accroissement de la prospérité et je suis heureux de pouvoir vous en féliciter. Bien que la situation économique générale reflète encore les conséquences de la guerre mondiale, les résultats de la production, du commerce, des transports, de la main-d'œuvre et des finances publiques ont progressé favorablement et d'une manière uniforme dans tout le Dominion. L'état de l'emploi de la main-d'œuvre en général s'est amélioré sensiblement.

Je suis persuadé qu'une réduction des impôts et du coût de production et de transport, de manière à encourager le placement de capitaux dans les entreprises industrielles et à attirer en grand nombre les colons vers notre Dominion, constituerait tout ce qui est nécessaire pour effectuer un progrès économique jusqu'ici sans égal.

Mes ministres sont fortement d'avis qu'une diminution des impôts est de la plus haute importance et qu'à cette fin, les efforts accomplis déjà pour joindre, à une stricte économie dans l'administration des services publics, une forte réduction des dépenses publiques, devraient être déployés davantage dans toutes les sphères possibles.

Considérant les divers problèmes qui intéressent tous les esprits sérieux en ce pays, Son Excellence le Gouverneur Général déclare qu'il faut conserver l'unité nationale à tout prix et qu'à cet effet il faut modifier le tarif et donner de meilleures facilités de transport des produits agricoles. Ce passage aussi est à lire:

L'unité nationale, non moins que la prospérité nationale, dépend de l'élimination de ces obstacles qui ont eu pour effet de désunir l'Ouest de l'Est canadien et d'empêcher l'établissement en permanence sur la terre. Sous ce rapport, les problèmes les plus saillants sont ceux qui ont trait au réajustement du tarif et à la mise sur le marché des produits agricoles et autres produits naturels."

"Afin de stimuler l'élevage des bestiaux dans le Dominion et de procurer à l'agriculture des bienfaits directs, le Gouvernement s'est appliqué à obtenir un taux de transport moins élevé sur tous les bestiaux expédiés du Canada.

"Des efforts encore plus grands seront accomplis pour poursuivre la politique du commerce canadien par les ports canadiens.

"L'ambition sensible qui s'est produite dans les finances du réseau des chemins de fer Nationaux canadiens est particulièrement satisfaisante et promet beaucoup."

Contrairement aux prophètes de malheur, Lord Byng entrevit l'avenir en rose. Il voit déjà poindre à l'horizon les signes d'une prospérité générale. Il s'exprime comme suit:

"Les perspectives d'une moisson exceptionnelle, si brillantes à la fin de la dernière session, se sont plus que réalisées. Des renseignements que la récolte de 1923 indiquent qu'elle a été la plus abondante dans l'histoire du Canada. En vous invitant de nouveau à considérer soigneusement les questions importantes qui solliciteront votre attention, je prie la Divine Providence, qui a ainsi favorisé notre pays, de guider et de bénir vos délibérations."

Le peuple canadien tout entier peu tourner les regards vers Ottawa avec assurance. Il sait que le gouvernement King travaille dans son meilleur intérêt. Il sait que les ministres sont désintéressés, animés d'intentions nobles et généreuses et qu'ils n'ont en vue que le bien public.

Aux attaques des conservateurs, le gouvernement répond par des actes politiques d'une grande importance.

Il nous reste une autre considération et c'est celle-ci: On a accusé le gouvernement de ne pas mettre en vigueur tous les articles de son programme politique de 1919. Il n'y avait aucune promesse dans ce programme que tous les articles seraient mis en pratique dès la première année de pouvoir. Il fallait d'abord savoir dans quelles conditions se trouvait le pays. Il fallait en second lieu mesurer dans quelle mesure des changements, des réformes s'imposaient et surtout jusqu'à quel point il était possible de faire des réformes utiles.

Le gouvernement fera cette année plus de réformes qu'aucun gouvernement depuis la Confédération, perfectionnant les services administratifs, réduisant les impôts, facilitant de toutes les manières possibles l'accroissement des affaires et la prospérité du pays.

Nous avons à l'œuvre à Ottawa, un gouvernement franchement libéral dont tout les canadiens doivent être fiers.

LOCOMOTIVES MODÈLE 6000, COMMANDÉES

Lorsque la commande qui vient d'être placée à Montréal et à Kingston aura été remplie, le chemin de fer National du Canada possèdera les locomotives pour trains de voyageurs et de marchandises les plus puissantes au Canada. Cette commande comprend 15 locomotives modèle 6,000 dite modèle de montagne; 5 locomotives pour trains de marchandises modèle Santa-Fé et 30 locomotives modèle Mikado.

Les locomotives modèle 6,000 seront construites par la Canadian Locomotive Company, à Kingston, Ont. Elles seront mises en service dans la région de l'Atlantique et sur la ligne Montréal-Toronto. Des locomotives de ce genre sont déjà en service et ont prouvé leur capacité et leur utilité. Ce sont des merveilles de mécanique comme peuvent en témoigner ceux qui les ont vues à la gare Bonaventure et à l'Exposition de Toronto.

A deux exceptions près, la locomotive modèle Santa-Fé construite pour le chemin de fer National du Canada sera la plus puissante du genre sur le continent américain. Elle servira à la manœuvre des convois de marchandises dans les gares où il y a des pentes très fortes.

Les locomotives Mikado qui ont été commandées ressemblent à celles qui ont été mises en service dans l'Ouest l'été dernier. Elles serviront surtout au transport de la récolte du grain. Elles sont particulièrement utiles dans les contrées où le ravitaillement en eau est difficile.

En plus de ces locomotives, le chemin de fer National du Canada a commandé à la British Empire Steel Corporation, de Sydney, N.-E., 56,000 tonnes de rails d'acier et à l'Algoma Steel Company, 40,000 tonnes du même matériel. Tous ces rails pèsent 85 à 100 livres au pied.

La Marine marchande du monde entier

Voici, pour l'année 1923, la statistique des navires marchands lancés dans le monde entier. Le total des lancements a diminué de 151 unités et de 823,900 tonnes de jauge brute. La diminution du tonnage est d'environ 33 pour 100.

Déjà, en 1922, il s'était produit un ralentissement très accentué par rapport à 1921. Mais l'année 1921 et les trois années précédentes avaient été marquées par une activité exceptionnelle de la construction, attribuable à la nécessité de réparer les pertes subies du fait de la guerre, et l'on n'ignorait pas qu'en définitive le tonnage à flot excéderait l'heure actuelle les besoins des transports maritimes.

Quot qu'il en soit, pour les deux dernières années comparées, voici quelle a été la part des principaux pays constructeurs:

Table with 2 columns: Country and Tonnage (en tonnes). Rows include: Empire britan. 686,783; Allemagne 358,273; Etats-Unis 172,817; France 96,644; Japon 72,475; Italie 66,523; Pays-Bas 65,822; Danemark 49,479; Norvège 42,619; Suède 20,118; Autres pays 11,818.

Totaux... 1,643,181 2,407,084. La production des chantiers du Royaume-Uni seul, c'est-à-dire sans ses colonies et dominions, a été, en 1923, de 645,651 tonnes (22 navires) contre 1,031,081 tonnes (235 navires) en 1922. Ces chantiers n'ont guère travaillé que pour l'armement britannique lui-même, car ils n'ont lancé que 18,000 tonnes environ pour des armateurs étrangers, contre 268,000 tonnes l'année précédente.

L'Allemagne, tout en ralentissant l'activité de ses chantiers, a néanmoins mis à flot 35 navires d'un total de 4,060 tonnes. Quant à la production aux Etats-Unis, si elle est en augmentation sur 1922, cette différence ne porte que sur des navires destinés au trafic des Grands Lacs.

"La fièvre de jouissance que signalent, en le déplorant, les moralistes contemporains les moins sévères est le résultat inévitable de la corruption engendrée peu à peu par l'abandon de la vieille morale."

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

E. H. LAMOTHE MÉTRISTE-OPTICIEN Horloger-Bijoutier 87, RUE COMMERCIALE, LA TUQUE.

Painkiller EN HIVER LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES ENCELURES ENTORSES MEURTRIURES MAUX DE GORGE

ON DEMANDE FORGERON-CHARBON demande position, à salaire; ou boutique à louer avec outillage. Ecrire à Boite 226, La-Tuque, Cte Champlain.

J. O. GAUTHIER Marchand-Général Privet, O'Brien Stn. Résidence 52 Téléphones Bureau 21

GUSTAVE DUGUAY NOTAIRE 90, COM. COMMERCIALE LA-TUQUE

Elisée Thériault, M.P.P. Valmore Bienvenu, L.S.L. Thériault & Bienvenu AVOCATS ET PROCUREURS 51, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

HOTEL MARCHAND Ouvert jour et nuit Tout le confort désirable pour les voyageurs de commerce

EDOUARD BELLEAU, B.A., L.L.B. Avocat et Procureur, 164, RUE COMMERCIALE LA-TUQUE, P. Q.

C. ROMULUS DUCHARME AVOCAT BUREAU: HOTEL DE VILLE LA-TUQUE

HOTEL WINDSOR La plus fashionable entre Québec-Winnipeg 50 chambres à coucher avec bains

ARTHUR GUERTIN Manufacturier de portes et châssis Marchand de bois de toutes sortes 219, RUE COMMERCIALE, TÉL. 126 LA TUQUE

Le catholique de conviction se distingue surtout par la pratique de la charité. Puisque l'égoïsme est le grand mal du temps présent, il importe d'avoir recours au remède, au seul remède efficace, destiné à guérir cette plaie qui ronge la société. La charité, l'amour du prochain, dans une âme qui s'élève au-dessus des contingences, c'est la diffusion de la vérité; c'est le doux foyer qui éclaire et réchauffe; c'est le rayonnement de la vie surnaturelle qui reconforte et console; c'est l'Évangile en action."

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

On annonce, de Rome, que pour la première fois, de temps immémorial, le consistoire secret du 24 mars, auquel seront présentes cardinaux NN. SS. les archevêques de New-York et de Chicago, aura lieu dans la basilique même de S.-Pierre.

